

COMMUNE DE SAINT-GENCE

CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 SEPTEMBRE 2023

Le Conseil Municipal de Saint-Gence s'est réuni à la Mairie de Saint-Gence après convocation légale du 25 septembre 2023, sous la présidence de Monsieur Serge ROUX, Maire.

PRESENTS: Mme Véronique BARINOTTO, M. Philippe CORTES, M. Julien DEMONTPION, M. Jean-Luc DUFOUR, Mme DUPIC, M. Jean-Pierre FLOC'H, Mme Cécile FOUGERAS, Mme Catherine GUILHEM, M. Lionel GUILLOT, M. Thierry LACHAISE, M. Joël LAURIERE, Mme Sylvie LAVALLADE, M. Mathieu MEYZE, Mme Sylvie REFANCHE, M. Serge ROUX.

Nombre des membres du Conseil Municipal				
En exercice	Présents	Absents représentés	Absent	
17	15	1	1	

Procuration:

Mme Floriane CLOUX représentée par M. Serge ROUX

Excusé:

Mme Marie-Laure CHARLEUX

Désignation du secrétaire de séance :

M. Jean-Luc DUFOUR a été nommé secrétaire de séance.

N°	Objet	Adoption
48-2023	Adoption des modalités de passage à la gestion en flux du contingent réservataire de la commune de Saint-Gence avec les bailleurs sociaux de Limoges Métropole	Délibération approuvée à l'unanimité
49-2023	Convention de groupement avec Limoges Métropole dans le cadre du soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec l'éco-organisme Citéo	Délibération approuvée à l'unanimité
50-2023	Autorisation de consultations de plusieurs fournisseurs d'électricité	Délibération approuvée à l'unanimité
51-2023	ATEC 87 – Adhésion 2023	Délibération approuvée à l'unanimité
52-2023	Renouvellement adhésion 2023 Logiciel Waterbear	Délibération approuvée à l'unanimité

53-2023	Participation financière pour le spectacle des écoles de Saint- Gence Année 2023	Délibération approuvée à l'unanimité
54-2023	Rachat par la commune du mobilier commandé par l'école maternelle	Délibération approuvée à l'unanimité
55-2023	Participation financière exceptionnelle à l'association « Les ateliers du solstice »	Délibération approuvée à l'unanimité
56-2023	Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57	Délibération approuvée à l'unanimité
57-2023	Recensement de la population 2024	Délibération approuvée à l'unanimité
58-2023	Création d'un grade d'adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe à temps non complet	Délibération approuvée à l'unanimité
59-2023	Modification de la durée hebdomadaire de service d'un emploi à temps complet	Délibération approuvée à l'unanimité

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et des informations et questions diverses ayant traité, Monsieur le Maire lève la séance à 21h30.

Certifié exécutoire par Monsieur le Maire compte tenu de la transmission en Préfecture et la publication sur le site de la Commune de Saint-Gence, le 3 octobre 2023.

Le Maire de Saint-Gence

Serge ROUX